

EN *PLAINE* ACTION

2020 **2023** 2026
BILAN DE MI-MANDAT



DÉJÀ PRÈS DE 50 PROJETS RÉALISÉS OU ENGAGÉS

**NOTRE ÉQUIPE FAIT BOUGER LA PLAINE
POUR VOUS !**

SOMMAIRE



» P.4 **LE MOT DU MAIRE**
NOTRE ACTION À VOTRE SERVICE

» P.6 **DYNAMISER LE TERRITOIRE**
PENSER ET RÉALISER LES INFRASTRUCTURES DE DEMAIN

» P.10 **IMPULSER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'ATTRACTIVITÉ**
FAIRE RAYONNER NOS SAVOIR-FAIRE LOCAUX

» P.14 **PRÉSERVER LE CACHET ET LE CADRE DE VIE**
ASSURER UN MODE DE VIE PAISIBLE ET DURABLE

» P.17 **S'ENGAGER POUR LA QUALITÉ DE VIE LOCALE**
CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

» P.21 **CONSTRUIRE L'AVENIR DE LA JEUNESSE**
TRANSMETTRE LES CLÉS DE LA RÉUSSITE À LA NOUVELLE GÉNÉRATION

» P.24 **AGIR ENSEMBLE POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL**
REMETTRE L'HUMAIN AU CŒUR DU QUOTIDIEN

» P.27 **À VENIR DANS LA 2^{ÈME} PARTIE DE MANDAT**
SOUTENIR NOS EFFORTS POUR VOTRE CONFORT

» P.30 **LA PLAINE DES PALMISTES EN CHIFFRES**
POPULATION, ÉCONOMIE, DONNÉES DIVERSES

» P.31 **EXPRESSIONS POLITIQUES**

CONNECTÉS & INFORMÉS

www.ville-plainedespalmistes.fr

@mairieplainedespalmistes
 Vivre La Plaine des Palmistes



LES GRANDS PROJETS POUR LESQUELS NOUS NOUS ÉTIIONS ENGAGÉS SONT EN PASSE D'ÊTRE LIVRÉS

Trois ans déjà.

Trois ans que nous œuvrons, mon équipe et moi-même, à l'embellissement et au développement de notre commune qui nous tient tant à cœur. Certains osent vous dire "Quelles transformations pour notre village ?" D'autres vous ressassent leurs inquiétudes sur les investissements "pharaoniques" et sont inquiets. Et pourtant...

Le résultat est là, bien visible et financé à 90% par le Plan React-UE. Les grands projets pour lesquels nous nous étions engagés envers vous sont bien en passe d'être livrés, et ce dans les délais. Vous pouvez le voir par vous-mêmes.

Je profite de ces quelques lignes pour adresser, déjà, de sincères remerciements au personnel pour son engagement au quotidien. Des efforts importants ont été consentis pour revaloriser les carrières, redonner de grandes responsabilités à chacune et à chacun, et surtout investir régulièrement dans les formations, le matériel et les équipements qui permettent de mieux travailler. C'est avec toute cette confiance renouvelée que les femmes et les hommes qui animent les services font avancer chaque jour nos actions et nos projets. Notre réussite est aussi la leur et la mandature poursuivra ses efforts

pour toujours améliorer les conditions de travail et les situations de chacun.

Je vous remercie vous aussi, habitants de La Plaine des Palmistes, pour votre grande compréhension et votre patience concernant les désagréments qu'ont pu engendrer tous ces chantiers. C'est aussi ça **Ensemble pour la Plaine.**

Comme vous le verrez au fil de ces pages que toute l'équipe est fière de vous adresser, les domaines dans lesquels nous relevons nos manches sont nombreux. De l'emploi à la solidarité, de la jeunesse à la santé, de l'environnement à la sécurité, sans oublier l'agriculture : seule une vision globale des enjeux et des solutions pertinentes peuvent nous permettre de développer harmonieusement notre village dans le respect de son identité et de son art de vivre.

Mais ce n'est pas fini pour autant, notre commune doit encore se développer et enfin permettre l'installation de nouveaux commerces et artisans, ce qui sera le cas dans la deuxième partie de notre mandat, avec les projets de centralité du deuxième village, du cœur de ville – et

prioritairement la refonte du marché forain –, du Territoires Zéro Chômeur Longue Durée et de la création de son unité de transformation, ainsi que de votre hôtel à ciel ouvert. Ces deux derniers projets, importants pour le développement de l'agriculture et du tourisme sur notre village, vont vous permettre, vous Palmistinois, de participer au développement de notre commune. Le "bien Vivre à la Plaine" est l'objectif que nous nous étions fixé et qui sera donc accentué sur les trois années à venir.

Notre mandature les utilisera pour consolider son bilan, engager de nouvelles initiatives, et doter La Plaine des Palmistes des moyens nécessaires pour poursuivre son développement. En somme, agir encore plus.

Pour vous, toute notre équipe est prête à relever les défis qui nous attendent afin de faire de La Plaine des Palmistes un endroit où il fait bon vivre pour ses habitants, un endroit où les touristes souhaitent s'arrêter, un endroit dont on parle.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous dit simplement :

Bravo La Plaine !



VOTRE MAIRE,
JOHNNY PAYET

PENSER ET RÉALISER

»» LES INFRASTRUCTURES DE DEMAIN

LA PLAINE DES PALMISTES ÉVOLUE CHAQUE JOUR UN PEU PLUS POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DE LA POPULATION ET AUX GRANDS DÉFIS DE DEMAIN. PISCINE MUNICIPALE, SÉCURISATION DES RADIERS, NOUVELLE MÉDIATHÈQUE OU ENCORE AIRE DE JEUX : AUTANT DE NOUVEAUTÉS QUE NOUS SOMMES FIERS DE PORTER POUR VOUS ET AVEC LE SOUTIEN, POUR CERTAINES, DU PLAN REACT-UE DE L'UNION EUROPÉENNE.

Sous cette mandature, la commune s'est lancée dans la réalisation de grands projets : médiathèque, sécurisation des radiers, création d'aires de jeux, et bien évidemment piscine municipale. Un véritable défi. Qu'est-ce qui l'a convaincu de le relever ?

Joan Doro : À vrai dire c'est notre maire, Johnny Payet, qui a convaincu l'ensemble des élus de sa majorité de lancer ces grands projets. Véritable fédérateur, il a su avec l'ensemble des services concernés, nous donner les éléments clés pour la "Plaine" réussir de ces projets.

La vie et le quotidien des Palmiplainois en seront améliorés...

Notre majorité l'espère car ces grands chantiers s'orientent vers l'amélioration du cadre de vie collectif des Palmiplainois.

Doit-on s'attendre à de nouvelles réalisations en deuxième partie de mandat ?

De nouveaux grands chantiers devraient bien évidemment être réalisés au cours de la deuxième partie de notre mandat. Reprise des voiries communales, résorption des radiers au profit d'ouvrages d'art, et bien d'autres encore. ■



LES ÉLUS S'EXPRIMENT

Joan Doro, adjoint au maire

"CES GRANDS CHANTIERS S'ORIENTENT VERS L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE COLLECTIF"

CONSTRUIRE NOTRE PISCINE MUNICIPALE



AVANCEMENT
>90%

C'est incontestablement le chantier phare de notre commune : la piscine municipale. Longtemps attendue, longtemps espérée, aucune mandature n'avait pourtant osé sa réalisation. Nous, si ! Lancée en juin 2022 grâce au dispositif européen React-UE, mobilisé sur notre demande et grâce à notre audace, elle n'est désormais plus un rêve, mais une réalité très prochaine. Car le chantier avance bien et touche désormais à sa fin. L'équipement de quelque 650 m² que vous voyez sortir de terre jour après jour sera en effet inauguré au mois de décembre prochain, remplissant ainsi les obligations légales de délai permettant

une prise en charge de l'investissement par l'Europe à hauteur de 90%. Dès le mois de janvier 2024, la population palmiplainoise pourra donc profiter de sa nouvelle piscine, et nos enfants n'auront plus à aller jusqu'à Saint-Benoît pour apprendre à nager ou pratiquer des activités sportives aquatiques. Nous l'avions dit, nous l'avons fait !

Ce projet est financé à l'aide du Fonds européen de développement régional (Feder) dans le cadre de la réponse de l'Union européenne à la pandémie de Covid-19 (React-UE). L'Europe s'engage à La Réunion.

02

AVANCEMENT
>95%

Autre beau projet : le remplacement de l'actuelle bibliothèque Marc-Henry Pinot, vieillissante et devenue exiguë, par un équipement moderne, plus grand et plus confortable pour valoriser la culture et donner envie à chacun d'y accéder. Avec ses 600 m² de surface, ses espaces jeunesse, adolescents ou adultes, et sa structure bioclimatique, notre future médiathèque jouera pleinement ce rôle. Là encore, les finances de la commune sont préservées, puisque nous avons mobilisé le dispositif React-EU avec succès : 90% du coût de cet équipement indispensable sera ainsi pris en charge. Le savoir-faire au service d'une vision du territoire.

CONSTRUIRE NOTRE NOUVELLE MÉDIATHÈQUE



Ce projet est financé à l'aide du Fonds européen de développement régional (Feder) dans le cadre de la réponse de l'Union européenne à la pandémie de Covid-19 (React-UE). L'Europe s'engage à La Réunion.

03

RÉHABILITER LE
STADE ADRIEN ROBERT



C'était là aussi une nécessité : la réhabilitation du Stade Adrien Robert, devenu impraticable au fil du temps et des événements climatiques. Rénovation des vestiaires, rénovation de la piste, installation d'agrès sportifs, réfection de la pelouse, mise en place d'un système de drainage et d'évacuation des eaux : engagé au mois de septembre 2022, ce chantier a bénéficié lui aussi du plan React-UE. Achevé au mois d'octobre, il sera ouvert à tous et permettra aux Palmioplains une pratique sportive de qualité.

Ce projet est financé à l'aide du Fonds européen de développement régional (Feder) dans le cadre de la réponse de l'Union européenne à la pandémie de Covid-19 (React-UE). L'Europe s'engage à La Réunion.

AVANCEMENT
>90%

05 SÉCURISER LES RADIERS

Qu'est-ce qui compte plus que votre sécurité ? Rien. C'est la raison pour laquelle nous avons entrepris un plan de sécurisation des radiers grâce au dispositif React-UE. Bras Patience, Bras Canard et Bras Piton : nos trois premiers chantiers engagés sont désormais achevés et inaugurés depuis plusieurs mois. Les ouvrages hydrauliques réalisés vous permettent désormais de circuler en toute sécurité sur le territoire communal. Et d'autres études de résorption de radiers vont démarrer. Parce que votre sécurité est primordiale !

Ces projets ont été financés à l'aide du Fonds européen de développement régional (Feder) dans le cadre de la réponse de l'Union européenne à la pandémie de Covid-19 (React-UE). L'Europe s'engage à La Réunion.

AVANCEMENT
>80%

RÉALISER UNE
NOUVELLE AIRE DE JEUX



Parce que jouer, c'est s'épanouir et parce qu'une aire de jeux est aussi un lieu où se tisse le lien social entre familles et enfants, nous avons décidé de doter la commune d'une aire de jeux supplémentaire, toujours en mobilisant le dispositif React-UE pour préserver les finances de la commune. Inaugurée à la fin du mois de juin, ce superbe espace, notamment équipé d'activités musicales, fait, depuis, le bonheur des familles.

Ce projet est financé à l'aide du Fonds européen de développement régional (Feder) dans le cadre de la réponse de l'Union européenne à la pandémie de Covid-19 (React-UE). L'Europe s'engage à La Réunion.

AVANCEMENT
>100%

06 RENFORCER LA CENTRALITÉ
DU 2^{ÈME} VILLAGE

Implantation de nouveaux commerces et d'annexes de services municipaux, le tout organisé autour d'une placette centrale : le pôle centralité du 2^{ème} village a été lancé comme promis. Son objectif ? Renforcer la dynamique commerciale et l'attractivité de notre commune. S'il était impossible de réhabiliter les cases existantes, le nouveau bâti respectera néanmoins des critères d'architecture traditionnelle.

AVANCEMENT
>60%

07 SÉCURISER ET EMBELLIR
LES ABRIBUS

Renouveler et améliorer les abribus de la commune pour plus de confort et de sécurité ? C'est en cours, en lien avec la Cirest. D'ores et déjà, c'est un abribus tout neuf qui a été installé allée des Badamiers pour permettre aux jeunes palmioplains de s'abriter en attendant le ramassage scolaire. un autre a été entièrement refait à l'arrêt en face du cimetière. Ce n'est évidemment pas tout : de nouveaux équipements de ce type seront aménagés au fur et à mesure de la deuxième partie de mandat.

AVANCEMENT
>70%

AMÉLIORER LE
RÉSEAU D'EAU POTABLE

C'était une des problématiques majeures de La Plaine des Palmistes : un réseau d'eau potable à améliorer. Grâce à un partenariat renforcé avec la Cirest et une action permanente de la municipalité, c'est en cours. De nombreuses réalisations peuvent ainsi déjà être mentionnées : renforcement des réseaux, réparation de fuites pour permettre un meilleur rendement, réhabilitation de l'unité de traitement des eaux pluviales (Utep), ou encore réalisation et mise à jour de la cartographie précise du réseau de la commune pour faciliter et rendre plus rapides les interventions. On notera également l'extension du périmètre d'alimentation du forage d'eau potable de Bras Piton sur la partie sud-est du 1^{er} village. Forage qui sera équipé d'un groupe électrogène pour palier les coupures d'eau en cas de coupures d'électricité.

L'interconnexion entre ce dernier forage et l'Utep a aussi été réalisée pour que le premier puisse venir en renfort de la seconde si besoin. Par ailleurs, afin d'éviter la casse sur le réseau en cas de surpression, plusieurs réducteurs de pression ont été installés ou remplacés.

Et ce n'est pas tout, car l'alimentation en eau potable, c'est aussi la mise en place d'une logistique adaptée. En ce sens, plusieurs marchés ont été lancés pour les branchements de compteur, pour l'entretien des sentiers d'accès aux captages, pour celui des captages eux-mêmes, et pour la recherche de fuites.

Enfin, une convention a été signée entre la Cirest et notre commune, afin que cette dernière puisse mettre à disposition son matériel lors d'interventions. Objectif : une meilleure réactivité et une plus grande efficacité.

AMÉLIORER L'INFORMATION
SUR NOS ACTIVITÉS



Parce que nous travaillons pour vous, il est normal que vous soyez informés de l'actualité communale. Nouvelle charte graphique, plus claire, meilleur relai des informations sur notre site internet et notre page Facebook, mise en place de l'application Panneau Pocket, meilleure périodicité de votre magazine municipal *En Plaine Vie*, implantation d'un écran numérique sur le parvis de l'Hôtel de Ville, création d'un outil de communication *Ici ça bouge* pour vous permettre d'identifier d'un coup d'œil toutes les nouveautés du territoire : autant d'actions menées pour votre information.

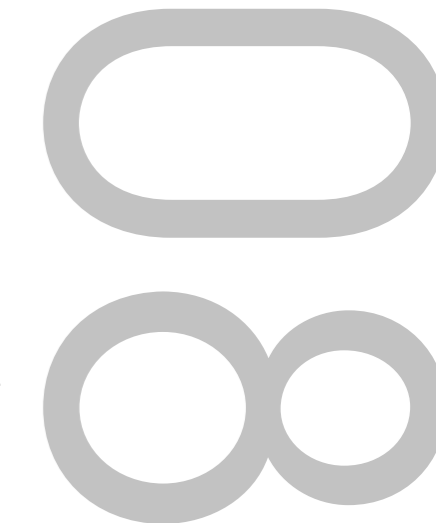
AVANCEMENT
>100%

FAVORISER
LA PRATIQUE DU VÉLO



Problématique de mobilité durable oblige, l'équipe municipale s'est emparée du vélo : écologique, mais aussi bon pour la santé, cette volonté s'articule autour de deux axes : la création de pistes cyclables et l'implantation de stations de location de vélos à assistance électrique. Un marché est en cours de préparation pour l'installation de cinq stations à travers la commune, qui devraient être opérationnelles prochainement. Trois autres verront le jour par la suite. Par ailleurs, une liaison cyclable entre Bras-Panon et La Plaine des Palmistes, en passant par Saint-Benoit est en cours de réalisation en partenariat avec le Conseil régional.

AVANCEMENT
>70%



AVANCEMENT
>80%

09

10

FAIRE RAYONNER

»» NOS SAVOIR-FAIRE LOCAUX

NOTRE VILLAGE EST RICHE DE SES SPÉCIFICITÉS. LES FAIRE CONNAÎTRE ET RECONNAÎTRE, C'EST OFFRIR À SA POPULATION UNE CHANCE INOUIË DE S'INSCRIRE DANS L'AVENIR EN PRÉSERVANT SES RACINES. AGRICULTURE, TOURISME, ANIMATIONS LOCALES, EMPLOI : NOTRE AUTHENTICITÉ EST LE PILIER DE NOTRE DÉVELOPPEMENT.



LES ÉLUS S'EXPRIMENT

Sabine Igoufe, adjointe au maire

"VALORISER L'AGRICULTURE LOCALE, C'EST FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOIS"

À travers le Projet alimentaire territorial (PAT), l'équipe municipale a décidé de remettre l'agriculture au centre de la commune. Pourquoi ce choix ?

Sabine Igoufe : Ce choix s'inscrit dans une volonté de promouvoir une économie locale et durable tout en renforçant la sécurité alimentaire. En valorisant l'agriculture locale, nous favorisons la création d'emplois, réduisons notre empreinte carbone et encourageons la production de qualité pour les habitants de La Plaine des Palmistes.

Également, le soutien au tourisme est un des axes que la mandature a commencé à développer. Que diriez-vous de son potentiel pour le développement économique de la commune ?

Sur une île comme la nôtre, le tourisme présente un énorme potentiel pour le développement économique de notre commune. Il est donc largement à soutenir. En attirant davantage de visiteurs, nous stimulons l'activité

des commerces locaux, des restaurants, des hébergements, notamment au travers de notre projet d'hôtel à ciel ouvert, lancé récemment, ou de l'ouverture prochaine du futur établissement cinq étoiles Tuit Tuit, du groupe Dina Morgabine. Tout cela contribue également à mettre en valeur et à faire connaître notre patrimoine environnemental et culturel, renforçant ainsi l'identité de notre commune. Partout la marque territoriale Vivre la Plaine des Palmistes, que nous avons créée, saura le rappeler.

Par quels autres leviers comptez-vous soutenir le développement économique ?

En plus du tourisme, nous soutenons le développement économique par divers moyens. Cela inclut la promotion de l'entrepreneuriat local, la création de zones d'activités attractives pour les entreprises, le développement des infrastructures et des services publics (notamment grâce au programme Petites villes de Demain, auquel nous avons choisi d'adhérer), ainsi que la recherche de partenariats avec des entreprises et des institutions pour des projets collaboratifs utiles à notre communauté. ■

METTRE EN PLACE LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



Signature de la charte de développement agricole

AVANCEMENT
>70%

C'était une des ambitions fortes de notre mandature : la mise en place de notre Projet alimentaire territorial (PAT) pour répondre aux enjeux de la croissance démographique tout en préservant l'identité agricole de notre village et en éduquant à une consommation raisonnée. Récompensé lors du Salon de l'agriculture 2022, notre PAT est en cours d'application avec le lancement de sa charte agricole en juillet 2022. Ses trois axes : améliorer les circuits courts et donc l'approvisionnement du territoire en produits locaux de qualité, en particulier à destination de la restauration collective ; offrir aux habitants les conditions d'une alimentation saine, durable, de qualité et accessible à tous ; et développer une agriculture résiliente, respectueuse de l'environnement et rémunératrice pour les agriculteurs. Concrètement, sont déjà largement avancés l'implantation de serres agricoles anticycloniques à Grand Bras Piton, la création d'une épicerie solidaire dans le cadre de la lutte contre la précarité alimentaire, en lien avec la Convention territoriale globale, ou un accompagnement aux Palmiplainois désireux d'acquérir une serre connectée, semblable à celle installée dans les jardins de l'Hôtel de ville.

FAIRE NAÎTRE LE CONCEPT D'HÔTEL À CIEL OUVERT



Renforcer les capacités d'accueil touristique de la commune en accompagnant les Palmiplainois : tout l'enjeu du projet d'hôtel à ciel ouvert que nous avons mis en place ! Un hôtel à ciel ouvert ? Oui : des bungalows que chacun peut acquérir avec un accompagnement de la municipalité pour l'installer sur son terrain et le proposer à la location. Un bungalow témoin est installé à côté de la mairie, et le guichet d'accueil qu'il héberge permet de renseigner et d'accompagner les candidats. D'ores et déjà un succès !

AVANCEMENT
>70%

Lancement du projet d'hôtel à ciel ouvert

CRÉER ET FAIRE VIVRE UNE **MARQUE TERRITORIALE TOURISTIQUE**



« Village réunionnais, voyage créole » : le slogan de notre marque !

Parce que notre village a bien des arguments à faire connaître et afin de lui permettre de capter sa part du tourisme, nous avons mis en place une marque territoriale : Vivre La Plaine des Palmistes. Tout d'abord page Instagram valorisant notre patrimoine exceptionnel, elle a vocation ensuite à centraliser toutes les activités proposées par la commune à destination du tourisme : restauration, randonnées et balades, animations et activités de loisirs, ainsi qu'à servir de support à d'éventuelles campagnes de communication dans l'Hexagone ou dans la région.

AVANCEMENT > 50%

14 DÉVELOPPER **LES ANIMATIONS LOCALES**



Elles sont essentielles à la vie de notre village tout autant qu'à son attractivité : un accent tout particulier a donc été mis sur les animations locales. Création du Salon du Loisir ou du Festival Country, plus grande périodicité des Rencontres de l'artisanat, requalification du marché aux fleurs en Folies Florales pour renforcer sa notoriété, mais aussi meilleur accompagnement des associations de la commune pour l'organisation d'événements, sont à mettre au crédit de la municipalité. Du côté des événements de plein air, on notera le concert des 40 ans de Baster et de divers groupes de musique réunionnaise lors de différents événements, comme la commémoration de l'abolition de l'esclavage.

AVANCEMENT > 80%

OBTENIR LE LABEL **COMMUNE TOURISTIQUE**



Un label pour certifier notre qualité

Parce que sur une île comme la nôtre, le tourisme est une voie de développement privilégiée, il était important d'obtenir un label en ce sens. C'est chose faite avec celui de "Commune touristique", qui valide La Plaine des Palmistes comme lieu d'intérêt : capacité d'accueil pour les non-résidents, animations et pérennité de celles-ci comptent parmi les critères d'obtention du sésame.

AVANCEMENT > 100%

16 **AMÉNAGER DES ESPACES À VOCATION ÉCONOMIQUE**

L'action des trois premières années a été marquée par l'aménagement et la programmation d'aménagements de divers espaces : réhabilitation en cours de l'ancien bâtiment accueillant la police municipale, création d'un micro-local primeur en face de la gendarmerie mais aussi et surtout l'amélioration du marché forain, avec la couverture et l'aménagement de nouveaux box. Bientôt suivront la création d'un Village Bien-Être, en partenariat avec la CCI de La Réunion. Le partenariat avec la Cirest permet aussi de finaliser enfin la réhabilitation de la zone d'activités économiques de La Plaine des Palmistes. Plusieurs autres projets privés sont aussi accompagnés par la commune : structure de type écolodge à Bras des Calumets, création d'un village Senior à côté de la caserne des pompiers ou encore extension du futur hôtel Tuit Tuit à 40 chambres.

AVANCEMENT > 70%

18 **ADHÉRER AU PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN**



Un programme qui semble tailler pour La Plaine des Palmistes ? Oui, et c'est bien pour ça qu'il fallait y adhérer. Le dispositif Petites villes de demain, mené par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, a vocation à "Améliorer la qualité de vie dans les petites centralités et les territoires ruraux alentours, par des trajectoires dynamiques et engagées dans la transition écologique". Concrètement, il permet de mobiliser des moyens pour accompagner la mise en place de projets pour la commune.

AVANCEMENT > 100%

17 **CONSTITUER DES RÉSERVES FONCIÈRES**

La commune a cédé une partie de son patrimoine foncier depuis le début de l'année 2020, notamment pour permettre la réalisation d'opérations de logements sociaux conformes au savoir-vivre palmyrien : une case à terre et un jardin pour entretenir notre rapport à la nature. Dans le même temps, d'autres fonciers sont acquis au fur et à mesure par la commune, en lien avec l'EPFR. Près de 1,5 hectares sont ainsi acquis ou en cours d'acquisition par la commune. Notre grande ambition est de valoriser les cases situées en long de RN3, pour contribuer à notre développement économique et mettre en avant notre patrimoine culturel.

AVANCEMENT > 100%

19 **PLEIN EMPLOI : ENGAGER LA DÉMARCHE TZCLD**



L'ambition est forte, l'engagement concret : mettre en place la démarche TZCLD (pour Territoires zéro chômeur longue durée) qu'a choisi d'engager la municipalité. Le dispositif permet de proposer à toute personne privée durablement d'emploi qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée et à temps choisi, en développant et finançant des activités utiles et non-concurrentes des emplois existants pour répondre aux besoins des divers acteurs et actrices du territoire : habitants, entreprises, institutions. Une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) est en cours de mise en place à ces fins : Plaine Emploi.

AVANCEMENT > 50%

ASSURER UN MODE DE VIE

»» PAISIBLE ET DURABLE

ENVIRONNEMENT, SÉCURITÉ, PAISIBILITÉ : AUTANT DE NOTIONS QUI CARACTÉRISENT NOTRE COMMUNE. MAIS ATTENTION : POUR LES PRÉSERVER, IL FAUT RESTER ACTIF. C'EST CE QUE NOUS FAISONS AU QUOTIDIEN POUR VOUS ET POUR L'AVENIR DE LA PLAINE DES PALMISTES.



LES ÉLUS S'EXPRIMENT

Gina Dalleau, adjointe au maire

"NOUS DEVONS GARDER NOTRE IDENTITÉ TOUT EN SUIVANT LES ÉVOLUTIONS DE LA SOCIÉTÉ"

Parmi les axes importants de la mandature, celle de l'environnement. Notre territoire est-il à protéger tout particulièrement ?

Gina Dalleau : Oui, je pense que La Plaine des Palmistes dispose de nombreux atouts, en particulier environnementaux. Nous devons les valoriser. Il est particulièrement important pour nous que les Palmistinois puissent garder leur identité tout en continuant à suivre les évolutions de la société. Cette indispensable articulation est au cœur de notre démarche.

Plusieurs actions pour améliorer la sécurité ont aussi vu le jour. Pouvons-nous dire que la paisibilité de notre village est aujourd'hui préservée ou faut-il encore travailler sur de nouvelles initiatives ?

Gina Dalleau : Notre commune peut se targuer d'être globalement paisible. Mais la société évolue, à travers notamment le numérique et les réseaux sociaux, et il nous faut donc continuer à sécuriser les administrés grâce à des équipements physiques et à la présence d'agents de sécurité. N'oublions pas non plus la prévention sur les risques comme le harcèlement numérique et autres escroqueries en ligne, qui font malheureusement florès depuis quelques années. ■

PRÉSERVER ET DÉVELOPPER LA POPULATION D'ABEILLES



20
Un rucher et un jardin botanique pour préserver nos abeilles
AVANCEMENT >50%

Bientôt, nos abeilles pourront se réfugier dans notre rucher communal pour produire leur miel ! Il y accueillera les abeilles butinant la flore endémique et indigène du récent jardin botanique, situé à quelques dizaines de mètres, et à vocation mellifère. Un beau projet à destination de la préservation de notre biodiversité, qui répond à un triple enjeu : touristique, éducatif et économique. Un rucher rendu possible avec le soutien du Département de La Réunion, dans le cadre du pacte de Solidarité territoriale 2^{ème} génération.

21 PLANTER DES ESPÈCES VÉGÉTALES ENDÉMIQUES



Notre environnement est riche et à préserver. La commune contribue donc logiquement à la déclinaison du Plan Départemental pour 1 million d'arbres (PD1MA) sur son territoire. À ces fins, le service Préservation de la Biodiversité a été constitué en 2021, pour disposer d'une équipe d'intervenants compétents. Leur mission : préserver et valoriser notre flore remarquable. Cette année verra par ailleurs le lancement de l'unité de production, cofinancée par le Département dans le cadre du plan PD1MA et du Pacte de Solidarité Territoriale.

AVANCEMENT >70%

22 RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Afin de limiter la consommation d'énergie et le recours aux énergies fossiles, des investissements sont mis en œuvre sur toute la durée de la mandature pour améliorer le bilan carbone de la commune. En partenariat avec le Sidelec, une campagne de remplacement de l'éclairage public par des éclairages à basse consommation est toujours en cours. Les nouveaux projets d'aménagement intègrent aussi cette volonté forte (projet du cœur de Ville, centralité du 2^{ème} Village, réhabilitation du Stade Adrien Robert, etc.). Au quotidien, le recours grandissant aux véhicules électriques permet de réduire la consommation de carburant : près de 30 % du parc automobile communal est à présent électrique ou hybride rechargeable. En la matière, l'étape suivante consistera en l'installation de stations de recharge de véhicules électriques solaires. Enfin, l'ambition est de disposer de bâtiments en autoconsommation. La réhabilitation prévue du CCAS est l'occasion de disposer d'un bâtiment témoin, recourant aux énergies renouvelables pour l'éclairage et le chauffage. Cette nouvelle façon de concevoir les équipements et bâtiments publics sera diffusée sur les prochains projets, notamment la réhabilitation thermique de l'hôtel de ville.

AVANCEMENT >70%

**3. PRÉSERVER LE CACHET
ET LE CADRE DE VIE**

**CRÉER UN
NOUVEAU PÔLE SÉCURITÉ**



Ouvert en février 2021, le nouveau pôle sécurité de la commune regroupe les services de police municipale et d'agents de surveillance de la voie publique. Ambition ? Mieux coordonner les forces de sécurité et de prévention communale, pour toujours entretenir la sérénité de La Plaine des Palmistes.

AVANCEMENT
> 100%

**METTRE EN PLACE
DES BRIGADES VTC**



Renforcer la sécurité et la proximité entre la population et la collectivité : c'est le but de ce dispositif qui repose sur des patrouilles régulières d'agents sur le centre du village, grâce à un binôme à vélo et un autre pédestre. Surveillance bienveillante, échange nombreux, présence rassurante : des brigades à l'image de notre village.

AVANCEMENT
> 80%

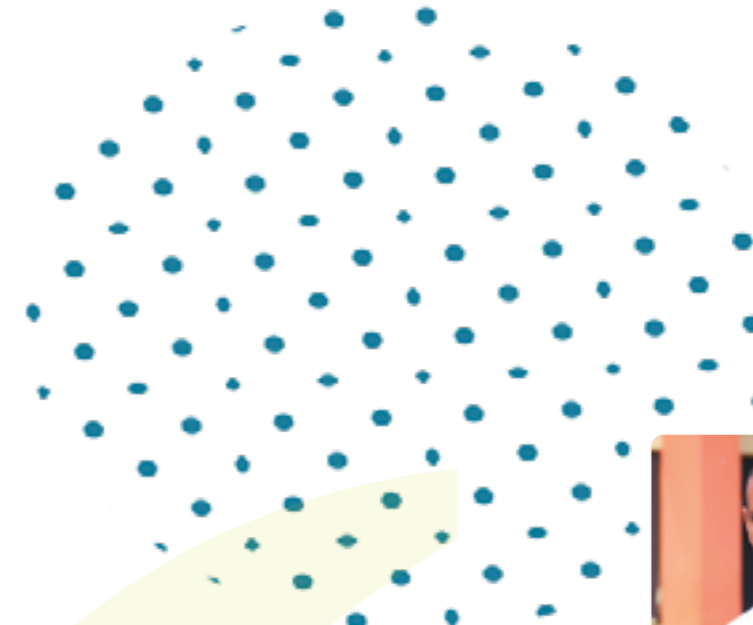
24

**4. S'ENGAGER POUR LA
QUALITÉ DE VIE LOCALE**

CONTRIBUER

» À L'ÉPANOUISSEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

LA PLAINE DES PALMISTES, C'EST AVANT TOUT VOUS ! ASSURER VOTRE RÉUSSITE ET VOTRE BIEN-ÊTRE, TRAVAILLER POUR DES LENDEMAINS MEILLEURS, ASSURER UN AVENIR SEREIN : C'EST NOTRE VOLONTÉ.



LES ÉLUS S'EXPRIMENT
Jean-Claude Damour, adjoint au maire

"LE TISSU ASSOCIATIF DE NOTRE VILLAGE EST DYNAMIQUE ET JOUE UN RÔLE PRIMORDIAL"

Parmi les réalisations de la mandature, la création d'une Maison Sport-Santé. Pourquoi ce souhait ?

Jean-Claude Damour : Nous avons fait deux constats : d'une part la population municipale est vieillissante, avec toutes les pathologies liées à l'âge et à la sédentarité ; d'autre part, le Covid et les périodes de confinement qui en ont découlé, en plus d'accentuer ces pathologies, ont isolé un peu plus encore nos séniors. C'est pour répondre à ces problématiques que nous avons souhaité ouvrir une Maison Sport-Santé. Elle permet non seulement à nos aînés de garder une activité physique régulière, mais aussi de retisser ce lien social dont ils ont tant besoin. Un autre axe est en cours de développement, puisque nous voulons désormais que nos jeunes, dont certains connaissent des problèmes de surpoids, par exemple, puissent bénéficier des services de la MSS.

Le lien social est encore fort dans notre village, comment le maintenir, voire le renforcer ?

Le tissu associatif de notre village est dynamique et joue un rôle primordial. Nous avons donc voulu nous appuyer dessus. Un exemple dans le cadre de la MSS, dont nous parlions précédemment : un lien s'est tissé entre ce service et les associations qui œuvrent dans le domaine du sport-santé et du bien-être. Ainsi, lorsque quelqu'un quitte la MSS, il peut rester actif au sein de ces structures associatives. C'est donc un devoir que nous avons de soutenir celles-ci. En y parvenant, nous donnons envie à chacun d'entretenir notre lien social.

Comment soutenir ces associations ?

En les mettant en avant tout d'abord, avec leurs activités. Mais aussi en les accompagnant dans leurs projets et en leur permettant de se faire connaître et de s'agrandir. Nous les aidons notamment dans la formation de leurs élus. Enfin, le bénévolat doit aussi être valorisé, tout comme les dirigeants et les adhérents. Nos sportifs, par exemple, sont mis en avant dès lors qu'ils remportent des titres. Également, une cérémonie est organisée chaque année pour mettre en lumière toutes ces associations. C'est tout à fait mérité. ■

25

**METTRE EN PLACE UN
CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ**

Afin de mettre en application les obligations prévues au niveau national pour les communes de plus de 5 000 habitants, la mandature travaille à la mise en place d'un conseil de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) dès l'année 2024. Notre village a la chance de jouir d'un cadre de vie exceptionnel et paisible et il est de notre devoir à tous de le préserver. Le CLSPD aura vocation à travailler sur des sujets de prévention en matière de nuisances sonores, d'incivilités et de lutte contre les vols et dégradations diverses. Déjà, depuis ce mois de juillet 2023, le dispositif de participation citoyenne participe à faire de chacun des acteurs de notre sécurité, en permettant à la population de relayer auprès des volontaires les faits qu'ils peuvent constater.

AVANCEMENT
> 50%



**RENFORCER
LA VIDÉO PROTECTION**

La Plaine des Palmistes fait partie des communes comptant le plus de caméras de vidéoprotection par habitant. C'est là encore un plus pour notre sécurité. Installées à plusieurs endroits stratégiques de la ville, les caméras permettent d'organiser la surveillance de la voie et des équipements publics et de prévenir les troubles à l'ordre public. Dans plusieurs affaires, déjà, leur présence a permis d'aider les forces de police à résoudre des affaires en cours. Le centre de sécurité urbaine, situé au Pôle Sécurité, est un atout pour notre territoire et pour la sécurité de tous. D'ici la fin de la mandature, de nouvelles caméras seront installées, pour sécuriser les abords des nouveaux équipements publics créés et certains bâtiments (parcs de jeux, piscine municipale, aires de pique-nique, etc.).

AVANCEMENT
> 80%

26

27

AVANCEMENT
>80%



FAVORISER L'ÉMERGENCE DE
NOUVELLES ACTIVITÉS SPORTIVES

À La Plaine des Palmistes, toutes les activités associatives sportives sont accompagnées : danse, football, et même rallye depuis cette année. Le soutien aux associations qui encadrent la pratique sportive se manifeste par un maintien du montant des subventions annuelles à un niveau inchangé depuis 2020 (450 000 euros). Depuis cette année, une enveloppe supplémentaire est accordée pour un montant total de 15 000 euros, afin de permettre aux associations de se déplacer lors des compétitions nationales et internationales.

MIEUX ÉQUIPER
NOTRE PARCOURS DE SANTÉ

Afin de compléter l'offre d'équipements remis à neuf dans le programme de réhabilitation du stade, il a paru opportun d'offrir à proximité de nouveaux équipements pour améliorer les activités et pratiques existantes. Le projet consiste donc à équiper une partie du parcours de santé existant par des agrès. Au nombre de sept, ces équipements faciliteront la pratique à la fois pour les sportifs réguliers, mais aussi

pour les personnes cherchant à se maintenir en forme. Un accent particulier est mis en faveur des personnes porteuses de handicap et pour les publics féminins. L'aménagement qui démarre en août 2023 permettra une pratique par tous les publics, sans discrimination, de 7 à 77 ans, selon la formule consacrée !

AVANCEMENT
>80%

29

ANIMER
LES MAISONS DE QUARTIER

Parce que le lien social de notre commune est à préserver et à encourager, les Maisons de quartier doivent être soutenues. En plus de l'ouverture de la maison de quartier Dureau, la deuxième, la municipalité soutient leurs activités. Sorties en famille, activités de groupe, activités intergénérationnelles, potagers, ateliers en tout genre : nos maisons de quartiers font le régal des habitants de leurs quartiers respectifs.



AVANCEMENT
>90%

30

AVANCEMENT
>100%

METTRE EN PLACE UNE MAISON SPORT-SANTÉ



Visite de notre
Maison Sport-santé

Soutenir une activité sportive quotidienne pour préserver votre santé : c'est l'ambition que nous avons portée avec succès grâce à la mise en service de notre Maison Sport-Santé (MSS), lancée au mois de février dernier. Celle-ci répond en particulier aux besoins de personnes souffrant d'affections de longue durée ou de maladies chroniques, pour lesquelles la pratique d'une activité physique adaptée est prescrite par le médecin ; mais aussi à celles qui, jusqu'à présent, n'en pratiquaient pas ; ou tout simplement à celles ayant conscience de la nécessité de pratiquer une activité physique et sportive. Une demande qui était bien présente au sein de la population. Durant les six premiers mois du programme, ce sont ainsi plus de 60 personnes souhaitant démarrer ou reprendre une activité physique et/ou ayant une maladie chronique ou une affection longue durée (diabète, hyper/hypotension, post-cancer, dialyse, post-AVC, etc.) qui ont été régulièrement accueillies par la MSS et ses éducateurs, formés pour l'occasion à la pratique du sport-santé-bien-être (SSBE) de niveau 1 ou 2. Les retours sur cette prise en charge par les usagers palmyriens ? Très largement positifs !

31

Des places d'accueil en plus
et une nouvelle crèche à venir

AUGMENTER
LE NOMBRE DE PLACES EN CRÈCHE

Offrir la meilleure qualité d'accueil possible pour vos enfants est au cœur de notre ambition. Pour y parvenir, nous avons fait le choix de confier la gestion de la crèche Rita Garsani à une communauté associative, parmi les acteurs les plus importants de la Petite enfance à La Réunion. Concrètement, ce sont désormais 46 enfants qui peuvent désormais être accueillis, des plages horaires élargies afin de mieux répondre aux exigences professionnelles des parents, et un meilleur traitement des salariés de la structure. Un choix dont vous avez pu constater la pertinence : dans une enquête menée depuis cette évolution, les familles usagères se sont déclarées très majoritairement satisfaites du nouveau fonctionnement de la crèche. Et ce n'est pas tout puisqu'une deuxième crèche doit désormais voir le jour. Elle offrira quelque 25 places supplémentaires, portant ainsi à environ 35 le nombre de places créées en une mandature.

AVANCEMENT
>80%



4. S'ENGAGER POUR LA QUALITÉ DE VIE LOCALE

32

ÉLABORER UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



Démarche participative associant un territoire, notre commune en l'occurrence, et l'Agence régionale de santé, un Contrat local de santé (CLS) permet une meilleure prise en compte des spécificités de la collectivité pour mettre en œuvre des propositions plus pertinentes à destination de la population. Quelques exemples : la création d'une Maison Sport-Santé ou encore la mise en place d'un service Séniors et handicap. Notre CLS a été signé au mois de mai dernier et est donc d'ores et déjà effectif.

AVANCEMENT
> 100%

34

CRÉER UN PÔLE SÉNIORS ET HANDICAP

Un exemple de la pertinence de notre Contrat local de santé : la création d'un Pôle Senior et Handicap, à travers un « service autonomie » piloté par le Contrat Local Santé. Ce service a pour objectif de coordonner l'ensemble des acteurs santé du territoire et de mettre en œuvre les actions collectives vers ces publics cibles. Des fiches action à ces fins ont été créées en collaboration avec l'ARS.

AVANCEMENT
> 50%

DÉVELOPPER DE NOUVELLES FORMES D'HABITAT INCLUSIF

33



Une alternative à la vie à domicile isolée et à la vie collective en établissement : c'est là toute l'ambition de notre projet Habitat inclusif, en cours de mise en place et dont le lancement est prévu pour la fin d'année 2024. Une réalisation qui s'apparente déjà à une réussite puisque l'État a d'ores et déjà labellisé notre projet, par ailleurs le premier créé dans un département d'outre-mer.

AVANCEMENT
> 50%

35

CRÉER UN SERVICE D'AIDE AUX PERSONNES VULNÉRABLES

Soutenir et accompagner les personnes les plus vulnérables est une nécessité morale. Le Pôle Solidarité du Centre communal d'action sociale (CCAS) met donc en œuvre des actions individuelles et collectives à cet effet. Parmi elles, la réception des familles concernées les lundis et mercredis au CCAS, mais aussi la visite des usagers à domicile le jeudi pour une plus grande proximité.

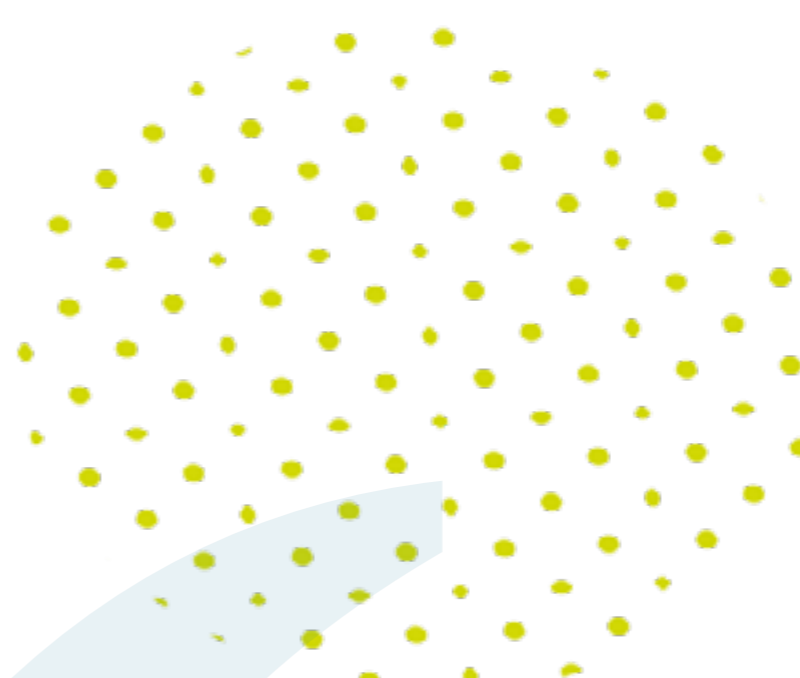
AVANCEMENT
> 50%

5. CONSTRUIRE L'AVENIR DE LA JEUNESSE

TRANSMETTRE

» LES CLÉS DE LA RÉUSSITE À LA NOUVELLE GÉNÉRATION

L'AVENIR DE NOTRE VILLAGE, C'EST AVANTTOUT L'AVENIR DE NOS ENFANTS. LEUR PERMETTRE DE RÉUSSIR EST INDISPENSABLE. NOTRE ÉQUIPE MET DONC TOUT EN ŒUVRE POUR FAVORISER LEUR PARFAITE INSERTION DANS LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN ET LES DÉFIS QU'ELLE ANNONCE.



"NOS JEUNES SONT AU CENTRE DE NOTRE POLITIQUE"



LES ÉLUS S'EXPRIMENT
Marie-Lourdes Velia, conseillère municipale

La jeunesse est l'avenir du village. Comment la soutenir et l'encourager dans sa réussite ?

Marie-Lourdes Velia : Nos jeunes sont en effet au centre des politiques que nous mettons en place. Cela va d'une commune bien équipée pour leur permettre de disposer de tout le confort nécessaire – on pense par exemple à la future piscine municipale, à la future médiathèque, ou encore à la réhabilitation du stade et de son parcours sportif – jusqu'à un accompagnement dans leur cursus scolaire. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la majorité a mise en place un soutien financier pour les étudiants qui débutent leurs études supérieures.

C'est aussi la sensibiliser à la vie démocratique...

Tout à fait, puisque ces jeunes sont déjà, et seront encore plus demain,

des citoyens. L'apprentissage de la vie civique et démocratique doit donc faire partie de leur apprentissage. C'est ce que permet le Conseil municipal des jeunes (CMJ) qu'a souhaité, en particulier, l'adjointe en charge de l'Éducation, Sabine Igoufe ; ou encore nos divers projets éducatifs menés tout au long de l'année, à l'initiative de la municipalité ou en partenariat avec d'autres collectivités.

Leur sécurité est elle aussi importante. Qu'avez-vous mis en œuvre en sa faveur ?

En plus du renforcement des moyens destinés à la sécurité de manière générale, une attention a été portée en particulier à celles de nos jeunes. De nouveaux ASVP ont été déployés devant les établissements scolaires, et les patrouilles de la police municipale incluent aussi des passages réguliers à leurs abords. Réussir demande du soutien, mais aussi de la tranquillité et donc de la sécurité. ■

AVANCEMENT
>100%

METTRE EN PLACE UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Sensibiliser nos enfants à l'importance de la vie démocratique : c'est tout l'enjeu de la création de ce Conseil municipal des jeunes, effectif depuis le mois de mai, durant lequel s'est déroulée la remise officielle des écharpes par le maire. Comment ? En leur permettant, grâce à des commissions dont ils font partie (sport, culture, environnement, loisirs, etc.), de faire valoir leur vision du territoire et de l'avenir. Leurs avis comptent !



36

CRÉER DES PROJETS ÉDUCATIFS ANNUELS AVEC THÉMATIQUES : TERRITOIRE, DÉVELOPPEMENT, ÉCONOMIE, ETC.



39

Des projets éducatifs ciblés pour améliorer l'instruction de notre jeunesse et favoriser les bons réflexes

AVANCEMENT
>60%

Mettre en place des temps collectifs pour apprendre autrement : c'est l'enjeu que portent nos projets éducatifs pour nos enfants. Outre la mise en place d'un Conseil municipal des jeunes leur permettant de s'initier à la vie démocratique, d'autres ont vu le jour. C'est le cas des Jours de l'Histoire, axés sur le patrimoine palmyrien ; d'un projet centré autour de l'énergie éolienne ; mais aussi d'un programme de sensibilisation et de lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire, mené cette année avec la Cirest ; ou encore d'un autre concernant la gestion des déchets sur le territoire et qui, sur l'année 2021/2022, a associé les écoles Zulmé Pinot et Claire Hénou.

37

METTRE EN PLACE UN PLAN D'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

AVANCEMENT
>60%

L'éducation est l'une des priorités de la commune et des efforts sont concentrés sur la qualité des équipements scolaires de notre territoire. Les travaux d'agrandissement de l'école Zulmé Pinot sont aujourd'hui achevés. Ils auront permis de créer trois classes supplémentaires, offrant à la commune des capacités d'accueil suffisantes pour nos enfants. Avec le déménagement à venir, une réflexion est engagée pour valoriser les anciens bâtiments du collège afin d'augmenter encore nos capacités d'accueil et de respecter nos obligations en matière éducative. Notre volonté est de travailler à un projet cohérent en termes de consommation d'espace et de transition écologique, tout en continuant à densifier l'offre scolaire au sein du "quartier des écoles". Les études en cours sont menées en partenariat avec la SPL Est Réunion Développement, qui a déjà œuvré avec succès à l'agrandissement de l'école primaire de Sainte-Rose.



38

SÉCURISER LES ABORDS DES CLASSES PRIMAIRES ET MATERNELLES

La sécurité de nos enfants est prioritaire, nous l'avons donc améliorée. Ainsi, dès 7h15, trois ASVP sont déployés au collège. Ils se déplacent ensuite vers l'école Myosotis et Claire Hénou de 7h40 à 8h10. En parallèle, deux autres ASVP se rendent à l'école Zulmé Pinot afin d'en assurer la sécurisation. Par ailleurs, les agents effectuent des patrouilles permanentes sur le territoire en incluant des passages réguliers devant les écoles afin de réduire au maximum les risques d'actes malveillants.

AVANCEMENT
>70%



40

CRÉER UN DISPOSITIF DE BOURSE UNIVERSITAIRE

Une nécessité : soutenir et encourager la réussite de nos jeunes palmyriens. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place dès 2021 une aide financière à destination des étudiants s'inscrivant pour la première fois en première année d'études post-bac. D'un montant de 300 euros, ce soutien bénéficie à tous les étudiants s'inscrivant dans un cursus de formation. Parce que leur réussite est notre avenir commun.

AVANCEMENT
>100%

41

METTRE EN ŒUVRE LE PROJET ÉCOLE NUMÉRIQUE

Dans un monde interconnecté, l'informatique et le numérique sont désormais des outils indispensables à la réussite de nos enfants. En partenariat avec le Rectorat de La Réunion et dans le cadre d'une subvention obtenue via l'appel à projets pour un Socle numérique dans les écoles élémentaires (appel à projets SNEE), la commune a équipé l'ensemble des écoles primaires Claire Hénou et Zulmé Pinot d'outils pédagogiques numériques. Objectif : favoriser l'apprentissage de nos enfants. L'ambition est d'assurer un égal accès au service public de l'éducation et d'accompagner la transition numérique. Ces outils sont utilisés depuis la rentrée scolaire 2023/2024 par les enseignants et permettent de contribuer au projet éducatif global. Pour ce projet financé à 70 % par l'État, la commune a consacré près de 68 000 euros.

AVANCEMENT
>100%

REMETTRE L'HUMAIN

AU CŒUR DES ACTIONS DU QUOTIDIEN

FACILITER VOTRE VIE, ÉCHANGER EN BONNE ENTENTE, VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN ET PRÉSERVER L'ART DE VIVRE ET CE LIEN SOCIAL CARACTÉRISTIQUE DE LA PLAINE DES PALMISTES : TOUT UN PROGRAMME, QUE NOUS RÉALISONS AVEC DÉTERMINATION.



"AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE DES ADMINISTRÉS"

LES ÉLUS S'EXPRIMENT

Sonia Albuffy, conseillère municipale

Faciliter la vie des administrés : c'est le mot d'ordre de la municipalité. Par quoi cette démarche passe-t-elle ?

Asonia Albuffy : Tout d'abord en améliorant les services du quotidien, que cela relève directement de la compétence municipale ou de celles d'autres collectivités, comme l'intercommunalité, le Département, ou la Région avec lesquelles il faut, dans ce cas, travailler de concert. Notre action a ainsi permis une large amélioration des réseaux d'eau potable, de disposer d'abribus plus nombreux et répondant aux contraintes climatiques des Hauts, d'améliorer la desserte de notre village avec de nouveaux arrêts et de nouveaux horaires, ou encore d'améliorer le transport scolaire. On peut citer également notre action en faveur de l'insertion, élaborée notamment en collaboration étroite avec la Mission locale. Ce ne sont que quelques exemples parmi d'autres d'une vie quotidienne facilitée pour les administrés.

Vous abordez l'amélioration et le développement des partenariats avec les institutions. Pourquoi est-ce indispensable ?

Une commune ne dispose pas de toutes les compétences. Certaines d'entre elles relèvent de l'intercommunalité, du Département ou la Région. Œuvrer en bonne intelligence et tisser des partenariats solides et constructifs est nécessaire pour améliorer les conditions de vie de la population. Et il y a aussi la question des subventions : une commune ne peut pas, avec son seul budget, tout financer. Les différentes collectivités ont donc vocation et intérêt à travailler ainsi. Sans compter que certains projets menés en coopération peuvent faire rayonner notre village au-delà de son territoire.

La mandature a souhaité que la population soit consultée le plus souvent possible sur ses attentes...

C'est tout à fait normal : elle nous a élu, nous travaillons pour elle. C'est notre volonté, mais aussi notre devoir de répondre à ses attentes. Et pour ça, il faut les connaître. De quelles activités commerciales les Palmiplainois ont-ils besoin ? De quels services ? Quelles sont leurs habitudes ? Quels sont les goûts alimentaires de nos jeunes ? Autant de questions que nous avons pu poser pour offrir une action municipale pertinente et efficace. ■

Travailler en bonne collaboration dans l'intérêt de tous

42

ASSURER UN RÉEL PARTENARIAT AVEC L'INTERCOMMUNALITÉ ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS LOCAUX

Parce que l'intercommunalité est un échelon indispensable au développement des communes, il est primordial d'y œuvrer avec conviction et d'assurer des partenariats solides et constructifs. C'est ce que nous faisons avec un maire président de Côté Est, l'office du tourisme intercommunal de la Cirest, mais aussi président de la commission environnement. La délégation Eau potable et assainissement collectif et non collectif est aussi présidée par une de nos élues, également membre de la commission environnement. Un investissement total pour faire valoir notre projet auprès de la Cirest, en parfaite collaboration. Finalisation de la station de potabilisation ou soutien de différentes actions au titre du Fonds intercommunal d'investissement et de solidarité font partie des résultats (FIS).

Mais d'autres acteurs locaux sont aussi essentiels au développement de notre commune. Ainsi, grâce à plusieurs projets mis en place ou en cours de mise en place, la commune peut désormais se targuer d'un partenariat plus fort avec la Mission locale d'insertion. Un meilleur dynamisme pour des objectifs communs, dans l'intérêt de notre jeunesse. Un exemple ? Cartographie des jeunes de la commune en difficulté, journées destinées à favoriser l'insertion de ceux-ci grâce au sport, etc. Notre partenariat avec le CNFPT n'est pas en reste non plus puisque notre commune accueillera bientôt un séminaire sur la transition écologique. Idem avec Pôle Emploi, avec qui nous organisons régulièrement des sessions de Job Dating. Citons enfin la Région Réunion, avec qui nous travaillons en parfaite entente dans le cadre du plan de relance REAC-UE, que nous avons su mobiliser à bon escient pour financer nos grands chantiers ; ou encore le Conseil départemental, qui nous soutient dans le cadre du Pacte de solidarité territoriale et dans le cadre du projet Territoires zéro chômeur longue durée.

AVANCEMENT
> 100%



43

AMÉLIORER LA DESSERTE SCOLAIRE DE LA PLAINE DES PALMISTES

Désenclaver les élèves palmiplainois, c'est une des missions que nous nous sommes fixés. Parmi les avancées possibles grâce à notre impulsion : la création d'une ligne dédiée aux jeunes des classes Segpa. Ligne qui dessert les collèges de Bourbier et de Beaulieu, pour permettre à ces élèves palmiplainois en situation de handicap de prendre le bus un peu plus tard le matin et un peu plus tôt le soir. Des horaires plus adaptés pour une meilleure prise en compte de leur handicap. Par ailleurs, depuis la rentrée 2023/2024 - et pour palier le manque de place de l'école Claire Héno (ce qui amène des élèves à devoir se rendre à Zulmé Pinot), un bus de transport entre le 1^{er} et le 2^{ème} village est mis en place.

Enfin, et pour rappel, plusieurs abribus ont été créés, équipés de poubelles fonctionnelles, et plusieurs autres adaptés au climat des Hauts sont d'ores et déjà prévus. Par ailleurs, le nombre d'accompagnants au transport scolaire a été augmenté.

Améliorer la desserte scolaire pour faciliter le quotidien des parents et des enfants



AVANCEMENT
> 100%

6. AGIR ENSEMBLE POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

AMÉLIORER LE RÉSEAU DE TRANSPORT URBAIN & INTRAURBAIN

44

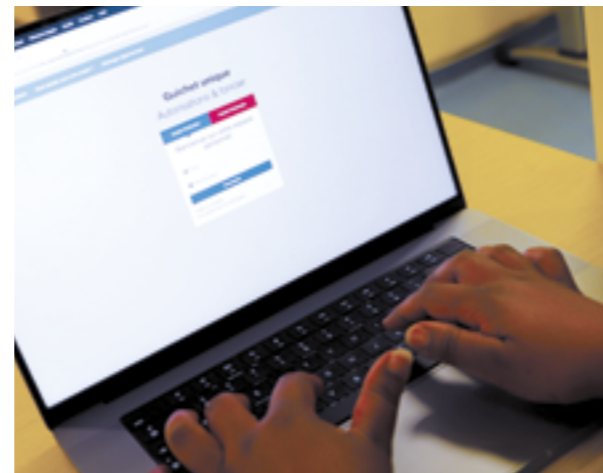


Le réseau intraurbain bénéficie lui aussi de notre impulsion au sein de l'intercommunalité. Depuis le 1^{er} mai en effet, la ligne 65 du réseau Estival fonctionne et dessert La Plaine des Palmistes les week-ends et jours fériés en plus de celle de Car Jaune. Une desserte a également été mise en place au 1^{er} village. Concernant le 2^{ème} village, le trajet de la ligne sera prochainement étendu pour mieux vous desservir. Une campagne de communication débutera sous peu. Autre nouveauté : le dispositif Estimobile viendra prochainement chez nous. Ce service de proximité va au plus proche des usagers pour leur permettre de renouveler leurs abonnements sans avoir à se déplacer au siège. Du côté du réseau urbain, il est à noter que notre commune travaille actuellement en coopération avec la Région sur de nouveaux horaires de bus, afin d'améliorer la mobilité des Palmiplains.

AVANCEMENT >90%

DÉVELOPPER LES TÉLÉSERVICES

45



Parce que le numérique, c'est aussi du temps gagné dans nos vies, la municipalité a engagé le déploiement des téléservices en ligne, accessibles via notre site internet. Plus besoin de vous déplacer en mairie pour certaines de vos démarches : un clic depuis chez vous suffit. Un exemple avec les démarches d'urbanisme, désormais réalisables en ligne. D'autres téléservices sont en cours de mise en place

AVANCEMENT >60%

46

Soutenir nos associations, c'est améliorer la vie de notre village

PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET À LEURS ÉLUS



Parce que les associations sont essentielles à la vie de notre commune, nous les soutenons quotidiennement. Parmi cet accompagnement : la formation des élus associatifs, pour laquelle nous avons sollicité l'Association Développement Rural Réunion AD2R). Enjeu : consolider les activités existantes et favoriser la création d'activités nouvelles ; aider à la construction de collectifs sur les territoires ; outiller la décision des acteurs ; ou encore renforcer la dynamique des territoires. Une dizaine d'associations a pu participer aux modules proposés. Parmi les thèmes : développer un projet associatif ; construire sa communication associative ; utiliser les réseaux sociaux ; ou concevoir une newsletter. Au total, une vingtaine de journées dédiées et un bilan des plus positifs puisque 83% de participants se sont déclarés satisfaits des contenus et 91% ont déclaré qu'ils utiliseraient ce qu'ils ont appris.

AVANCEMENT >70%

À VENIR DANS LA

2^{ÈME} PARTIE DE MANDAT

SOUTENIR

>> NOS EFFORTS POUR VOTRE CONFORT

PARCE QUE NOUS ŒUVRONS POUR DEMAIN, NOTRE ACTION DOIT SE POURSUIVRE AVEC AUTANT D'AMBITION DURANT LA DEUXIÈME PARTIE DE NOTRE MANDAT. NOUS TRAVAILLONS POUR VOUS ET AVEC VOUS, ENSEMBLE. POUR LA PLAINE.



"LES TROIS PROCHAINES ANNÉES RESTERONT TROIS ANNÉES DE TRAVAIL"

LES ÉLUS S'EXPRIMENT

Johnny Payet, maire de La Plaine des Palmistes

La première partie de mandat a permis de lancer, et même de réaliser, nombre de projets ambitieux. Sous quelles augures sera placée la deuxième partie ?

Johnny Payet : C'est en effet une première partie de mandature historique pour La Plaine ! Nous avons su profiter des plans de relance, en particulier le React-UE, pour obtenir des fonds et nous permettre de développer notre territoire. Nous commençons à rattraper un certain retard en termes d'infrastructures et équipements qui manquaient à la commune, pour en faire un village moderne ! La deuxième partie de mandature sera axée sur le développement économique et touristique : le projet Territoires zéro chômeur longue durée (TZCLD), le développement de l'agriculture ou encore le projet "hôtel à ciel ouvert". Notre territoire restera dynamique pour améliorer le quotidien de tous !

Votre souhait le plus cher pour cette deuxième partie de mandat qui débute ?

Poursuivre le travail de dynamisation du territoire. Nous avons besoin d'emplois à La Plaine des Palmistes, car la Mairie ne peut pas être le seul employeur. Le projet TZCLD va créer de l'emploi, mais il faut aussi

continuer à créer les conditions pour que les entrepreneurs se lancent et créent des revenus. Tout le monde qui y gagnera si on se tient notre pari du développement économique. Nous avons écouté aussi les besoins exprimés par les Palmiplains et nous travaillerons sur l'amélioration de la qualité des services publics. Le nouveau centre technique municipal permettra d'être plus réactif pour intervenir. Demain, le CCAS réhabilité offrira des conditions de confort sans précédent pour accompagner les personnes et leurs projets. Nous anticipons également les besoins futurs de nos enfants en repensant le groupe scolaire Claire Hénou – École Myosotis. L'éducation et la culture sont notre priorité.

Que dites-vous aux Palmiplains ?

Merci pour votre confiance ! Merci aussi de votre patience, car il a fallu l'être pendant de nombreux mois pour voir enfin sortir nos grands projets. Mais ils sont au niveau de l'exigence des Palmiplains. Dans les Hauts, nous devons cultiver notre art de vivre et je souhaite continuer à le sauvegarder. Je souhaite que chacun puisse profiter des projets déjà livrés et de ceux à venir pour s'épanouir. Il nous reste encore trois années de travail et je tiens à rassurer tous nos concitoyens palmiplains : ce seront encore trois années de travail, ensemble pour La Plaine. ■



RÉNOVER L'ÉGLISE SAINTE-AGATHE

C'est un haut lieu de notre patrimoine culturel et de notre lien social. Grâce au soutien de la Région Réunion, les études de maîtrise d'œuvre en vue de la rénovation de l'église Sainte-Agathe seront lancées cette année, pour une réhabilitation légère, en accord avec l'Evêché. Les travaux pourraient démarrer en 2025.



CRÉER DE NOUVELLES AIRES DE PIQUE-NIQUE

Le pique-nique : une des traditions les plus appréciées des Réunionnais, mais aussi des touristes et randonneurs. Le nouveau programme opérationnel européen 2021-2027 permet d'accompagner la commune pour la création de nouvelles aires touristiques sur le territoire. Un recensement est donc en cours pour la création et/ou l'amélioration des aires à La Plaine des Palmistes. Démarrage des travaux en 2025. La création de nouveaux sentiers de balades est aussi envisagée.



DÉVELOPPER DES ESPACES DE COWORKING

Mutualiser des espaces pour permettre aux Palmiplainois créateurs d'entreprises de disposer de tout le confort et de l'équipement nécessaire à la gestion de leur activité, c'est une des ambitions que nous avons pour soutenir notre développement économique. Le projet reste à développer et devrait voir le jour durant la deuxième partie de mandat.

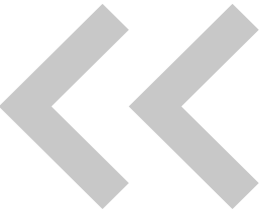


FINALISER LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU CŒUR DE VILLE

Le cœur du village est le poumon de notre quotidien. Il doit donc mériter toute notre attention et servir de pilier à notre développement. C'est en très bonne voie puisque les études de maîtrise d'œuvre sont en cours et s'achèveront courant 2024. La première tranche des travaux pourra démarrer dès 2025.

FINALISER LA RÉFLEXION AUTOUR D'UNE 4^{ÈME} ÉCOLE

Parce que les élèves palmiplains méritent les meilleurs équipements, des études sont menées en partenariat avec la SPL Est Réunion Développement pour travailler à un projet cohérent en termes de consommation d'espace et de transition écologique, tout en continuant à densifier l'offre scolaire au sein du "quartier des écoles".



OUVRIRE UNE DEUXIÈME CRÈCHE

En termes d'accueil des jeunes enfants, les efforts doivent être soutenus dans l'intérêt des parents palmiplains. La municipalité souhaite donc ouvrir une deuxième structure avec la Communauté associative Les Marionnettes, désormais gestionnaire de la crèche Rita Garsani. Horizon possible : janvier 2025, avec une trentaine de places supplémentaires ainsi disponibles.



CRÉER UN MUSÉE DE L'HISTOIRE DE LA PLAINE

Que faire du site de l'actuelle bibliothèque Marc-Henry Pinot une fois notre nouvelle médiathèque ouverte ? Le transformer en musée de l'histoire de La Plaine des Palmistes ! Enjeu : élargir, voire compléter, un pôle culturel et touristique sur le village, à proximité de l'école de musique, et dans un objectif de dynamisation des espaces. Les premières études sont en cours de lancement pour un lancement possible des travaux de rénovation et de réaménagement des espaces en 2024. Ouverture prévue l'année suivante, en 2025.

Clovisse / La Jeune Gardie - BNF / Gallica



RÉHABILITER LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Afin de permettre un meilleur accueil des usagers, le bâtiment du Centre communal d'action sociale (CCAS) doit être réhabilité dès le début de l'année prochaine. Au programme : une extension d'environ 70m² avec l'intégration des espaces actuellement occupés par les services de la Cirest, ce qui permettra à chaque agent de disposer d'un bureau dédié ; un nouvel espace d'accueil, plus grand et confortable ; et la réfection des espaces intérieurs, offrant notamment une meilleure isolation phonique et une plus grande discrétion dans les échanges. Équipés de panneaux photovoltaïques, les lieux seront par ailleurs 100% autonomes en énergie. Début des travaux prévus en février 2024 pour une durée de six à sept mois. Le service sera délocalisé durant cette période dans un lieu qui reste à déterminer.



LA PLAINE DES PALMISTES

EN QUELQUES CHIFFRES

6723 HABITANTS
EN 2020*

UN TAUX DE VARIATION DE 2,1% DE 2014
LA POPULATION MOYEN DE À 2020*

26,7% DE TAUX DE CHÔMAGE
CHEZ LES 15/64 ANS*

UNE DENSITÉ DE 80,8% HABITANTS
POPULATION MOYENNE DE PAR KM²*

*Données Insee de 2020

18,7% DE RETRAITÉS*

25,2% DE JEUNES
ÂGÉS DE 0 À 14 ANS*

*Données Insee de 2020

83,19 KM²
DE SUPERFICIE

1 100 M
D'ALTITUDE MOYENNE

49 ASSOCIATIONS

21 ASSOCIATIONS
SPORTIVES

28 ASSOCIATIONS
DE LOISIRS

*Au mois de juillet 2023

Du 1^{er} au 05 novembre 2023
Les Parvis de l'Hôtel de Ville

Les Folies florales

Le marché aux fleurs de
La Plaine des Palmistes

DISTRIBUTION DE COMPOST - ANIMATIONS - EXPOSITION - VENTE

EXPRESSIONS

POLITIQUES

AMBITIONS PALMIPLAINOISES

TEXTE NON PARVENU

LA PLAINE DES POSSIBLES

La Plaine des Palmistes, centre de gravité de La Réunion

Chères Palmiplainoises, chers Palmiplainois,

Le Cœur de La Réunion bat à la Plaine des Palmistes, et notre territoire vit une période qui l'amène à se « réinventer ». Face à la vie chère, face aux crises modernes, à la violence montante, à la perte de repère de notre créolité, de notre mode de vie des hauts, nous avons l'impérieux devoir de nous réunir, de jouer groupés, de porter un projet commun, empreint d'humanisme, de solidarité, d'unité.

La Plaine des Palmistes, ses habitants, son art de vivre, sont sans aucun doute la représentation de l'authenticité Réunionnaise. Cela nous confère une responsabilité hors du commun. Cela nous oblige... et cela nous interdit.

Il nous est interdit de cautionner les intérêts individuels, d'accepter les arrangements entre copains, de se résigner... Il en va de notre responsabilité de partager une vision et une stratégie claire pour le développement de notre village. Cela nous oblige à construire un projet concerté avec tous les Palmiplainois, à plus de justice sociale et de progrès, à plus d'intégrité et de partage des richesses,

Nous croyons en notre commune et en son potentiel inépuisable. Il est temps de reprendre en main notre avenir et de travailler ensemble pour un développement équilibré, respectueux de notre environnement et de notre patrimoine. L'impossible d'aujourd'hui sera possible demain, ensemble, avec chacun d'entre-vous, pour le progrès de La Plaine.

Sophie ARZAL
La Plaine des Possibles

TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE

TZCLD : UN EMPLOI
EN CDI ET SUR VOTRE TERRITOIRE

LE MOIS DU LANCEMENT !



EN OCTOBRE

NOS POINTS D'INFORMATIONS DANS LES QUARTIERS

- ▷ Mardi 03 octobre, 9h / 12h
- ▷ jeudi 05 octobre, 9h / 12h
- ▷ Jeudi 12 octobre, 9h / 12h
- ▷ Jeudi 19 octobre, 9h / 12h

- ▷ Mardi 24 octobre, 9h / 12h
- ▷ Jeudi 26 octobre, 9h / 12h

Maison de quartier Bras des Calumets
Maison de quartier Dureau
Espace de vie sociale Merveilles des Plaines
Jeun'est i bouge en mode Plaine insertion,
avec la Mission Locale, à l'aire couverte
maison de quartier Dureau
Association NRDJ

LE MARDI 07 NOVEMBRE

ÉVÉNEMENT « LA GRÈVE DU CHÔMAGE »

PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE, À PARTIR DE 9H00

- ▷ Présentation du TZCLD
- ▷ Ateliers
- ▷ Rencontres
- ▷ Animations

PRENONS CONTACT DÈS À PRÉSENT

- ▷ PAR MAIL
tzclcd@plaine-des-palmistes.fr

- ▷ PAR TÉLÉPHONE
06 92 37 54 58

- ▷ OU AUPRÈS DU CCAS
02 62 20 42 51

▷ PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE INTERNET DU DISPOSITIF : WWW.TZCLD.FR

